

La carte de prévision des orages présente le risque orageux de manière globale, tous phénomènes confondus (rafales, grêle, pluie, tornade, activité électrique) afin de donner une appréciation générale de l'intensité attendue des orages.

CRITERES RETENUS EN PREVISION POUR LES NIVEAUX DE RISQUE

En fonction des conditions atmosphériques en présence, nos prévisions distinguent 5 niveaux de risque, dont voici le détail :

NIVEAU 0	▶ aucun orage n'est prévu
NIVEAU 1	▶ des orages faibles à modérés sont prévus, ce qui implique la possibilité de phénomènes parfois assez vigoureux, mais qui restent classiques sous orages : fortes averses, grésil, grêlons de diamètre inférieur à 2 cm, rafales de vent n'excédant pas 90 km/h. Des dégâts très isolés ne sont pas exclus, mais ils sont peu probables et restent spatialement très limités. Un risque de tornade peut être présent.
NIVEAU 2	▶ le risque orageux est qualifié de MARQUÉ . La zone visée est exposée à des orages pouvant être forts, en mesure de générer au moins un des phénomènes suivants : précipitations particulièrement intenses (orages avec violentes averses générant des crues et inondations soudaines), chutes de grêlons de diamètre supérieur à 2 cm, rafales convectives supérieures à 90 km/h, ou probabilité de tornade jugée supérieure à 20% dans un rayon de 40 km autour d'un point donné. Dans ces conditions, le niveau 2 est placé afin d'indiquer un risque d'orages pouvant induire des dégâts à la végétation, aux infrastructures et aux habitations.
NIVEAU 3	▶ le risque orageux est qualifié de SÉVÈRE . La zone visée est exposée à des orages pouvant être violents, en mesure de générer simultanément au moins deux des phénomènes suivants : précipitations intenses (orages avec violentes averses générant des crues et inondations soudaines), chutes de grêlons de diamètre supérieur à 2 cm, rafales convectives supérieures à 90 km/h, probabilité de tornade jugée supérieure à 20% dans un rayon de 40 km autour d'un point donné. Dans ces conditions, le niveau 3 est placé afin d'indiquer un risque d'orages pouvant induire des dégâts nombreux et importants : chutes d'arbres, inondations, dégâts aux habitations et aux infrastructures, etc.
NIVEAU 4	▶ le risque orageux est qualifié d' EXTRÊME . La zone visée est exposée à des orages pouvant être extrêmement violents. Ces orages, en plus d'être organisés et de répondre aux critères d'intensité du niveau 3, sont susceptibles de générer au moins un des phénomènes suivants : chutes de grêlons de diamètre supérieur à 6-7 cm, rafales convectives supérieures à 140-150 km/h, tornade de forte intensité (EF3-EF4-EF5). Dans ces conditions, le niveau 4 est placé afin d'indiquer un potentiel orageux d'une rare intensité, pouvant laisser craindre des dégâts particulièrement sévères.